

REPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT
DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

**EXTRAIT
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

**COMMUNE DE FOURQUES
SEANCE DU JEUDI 22 JANVIER 2026**

NOMBRE DE MEMBRES :

Nombre de membre en exercice : 12

Nombre de membres présents : 9

Nombre de votants : 10

DATE DE LA CONVOCATION : 16/01/2026

L'an deux mille vingt-six et le jeudi vingt-deux janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Fabienne SEVILLA, Maire

Présents : Fabienne SEVILLA, Chantal DELGADO, Jacqueline LOPEZ, Antoine MELGAR, Mallory CAIZERGUES, Luc DEVEZE, Anaïs ANSELMO, Gisèle FOURQUET et Eric CAMA

Procuration : Christine COULBAUT à Jacqueline LOPEZ

Étaient absents excusés : Chrisine COULBAUT, Jérôme SARTRE et Lionel TEBALDINI

Étaient absents non excusés : /

Anaïs ANSELMO a été élue secrétaire de séance

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A
L'ASSOCIATION FOURC'ANIM DE FOURQUES**

Madame le Maire informe le conseil municipal que l'association Fourc'anim organise pour la commune le repas de Noël des Aînés prévu le dimanche 07 décembre 2025. Elle indique que l'animation du Noël des aînés est à la charge de la commune et qu'il convient d'attribuer une subvention de 1 045.54 euros pour l'achat de l'alimentation et l'animation musicale

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Madame le Maire et en avoir délibéré valablement à l'unanimité des membres présents ou représentés :

DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle au budget 2026 de 1 045.54 euros – à l'Association Fourc'anim pour l'organisation du Noël des Aînés.

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé du Maire et en avoir délibéré valablement à l'unanimité des membres présents

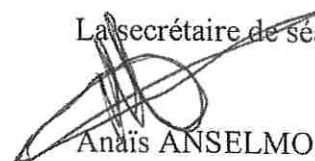
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Madame le Maire,


Fabienne SEVILLA



La secrétaire de séance,


Anaïs ANSELMO